



Association de Solidarité Internationale

## *Parrainer un bébé, est un acte salvateur*

La situation de l'enfance au Népal s'est largement dégradée ces dernières années.

L'arrêt des adoptions internationales par les pays occidentaux a signé l'arrêt de mort de nombreux nouveaux-nés issus de relations interdites dans la rigidité de la culture locale.

Cette suspension a aussi considérablement réduit les ressources des structures d'accueil pour les enfants abandonnés, car souvent, les adoptants s'investissaient aussi dans l'aide à l'enfance.

Aujourd'hui, au Népal, il y a très peu de structures en mesure d'accueillir des nouveaux-nés abandonnés.

Nous essayons de **TOUT** mettre en œuvre pour pouvoir accueillir ces enfants. Mais l'engagement est très lourd, c'est pour une durée minimale de 18 ans, aussi bien financièrement que moralement.

**Seuls les parrainages permettent d'ouvrir la porte à de nouveaux enfants.**

Nous avons une très belle maison à leur offrir, des nourrices aimantes et exemplaires, les frères et sœurs extraordinaires que sont les enfants vivant déjà dans la maison, et ne nous manquent plus que leurs parrains, pour subvenir à leurs nourriture, soins, et éducation.

*Nous recherchons pour eux des parrainages en urgence.*



Rajan,



Amulya,



Heena,



Tara

- **Rajan** est né d'une jeune mère, étudiante en classe 10 (seconde), qui a été violée à Godawari. Il a été confié en avril, à l'âge de 7 jours par la maternité.
- **Amulya**, arrivée à 1 jour... c'était juste à la veille du tremblement de terre. Nous en avons oublié de recueillir son histoire...
- **Heena** est arrivée en mars, à l'âge de 6 mois, le papa venait de mourir et la mère de 35 ans est atteinte de maladie mentale.
- **Tara**, est née le jour du séisme, d'une très jeune mère réfugiée dans un foyer (Saati), d'où elle s'est échappée en laissant l'enfant.



Nestlé Lactogen Stage-2  
400gm

Rs. 498

*Le lait pour un bébé  
coûte 1 € par jour*

<http://www.bhatbhatenionline.com/473-baby-food>



*Une nourrice pour un  
bébé coûte 66 centimes  
par jour*



*Une visite de suivi  
médical mensuelle  
et produits de soins  
courants coûtent 6  
€ par mois*

Les parrainages de vie sont éligibles au crédit d'impôt. *Si vous êtes imposable, il vous permettra de **bénéficier d'une réduction d'impôt de 75%** du montant de votre don dans la limite de 530€ par an et au-delà, d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

*Un parrainage de **30 €** par mois vous coûtera au final **7,50 €**, et sera d'une importance capitale pour nos enfants.*

*A l'exception des frais bancaires, notre association fonctionne à frais zéro, car les frais généraux sont financés par nos membres actifs. L'intégralité de vos dons est utilisée au profit direct des enfants.*

Et si vous le pouvez, venez un jour leur rendre visite et partager une petite tranche de leur vie, ce sera la seule expérience qui vous permettra de mesurer la véritable force de votre soutien, ainsi qu'une rencontre puissante avec des enfants extraordinaires.



### La maison des bébés, à Khokana (à coté de Katmandou)



La salle à manger



Une chambre,



Les salles de bains équipées de chauffe-eaux



**Alors si vous voulez faire partie du club de nos supers marraines et parrains, il vous suffit de nous retourner le document ci-joint et un R.I.B. pour adhérer au prélèvement mensuel du montant de votre choix.**

**Vous pourrez y mettre fin à tout moment sur simple demande.**



Association de Solidarité Internationale

# ENFANCE NEPAL

नमस्ते

Association de Solidarité Internationale

228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE - Tél. 04.93.12.28.17 - [asso.enfancenepal@gmail.com](mailto:asso.enfancenepal@gmail.com)

Nom : \_\_\_\_\_

Souhaite contribuer à l'accueil et la prise en charge d'un bébé recueilli par l'organisation « Children's Home » au Népal.

## Soutien Choisi :

PARRAINAGE

- PARRAINAGE de vie Mensuel  
à compléter du montant de votre choix \_\_\_\_\_ €
- PARRAINAGE pour une nourrice pour un bébé : 20 € Mensuel
- PARRAINAGE pour le lait d'un bébé : 30 € Mensuels
- PARRAINAGE pour le suivi médical d'un bébé : 6 € Mensuels

Si vous souhaitez ce parrainage pour un enfant en particulier, Merci de nous indiquer le nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

N'hésitez pas à vous engager même sur un petit montant, même 5 € sont précieux. Il est possible de stopper le parrainage à tout moment.  
Pour un montant inférieur à 10 €, merci de majorer la somme de 20 centimes pour les frais bancaires.

Ces dons feront l'objet d'une attestation fiscale ouvrant droit à réduction d'impôts au titre des œuvres ou organisme d'intérêt général. En 2015, **75% des versements effectués, dans la limite de 529 €** (art. 200 du Code Général des Impôts). Pour la part des dons comprise entre 529 € et 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Exemple : Pour un parrainage mensuel de **30€**, le coût final sera de **7,50 €**

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse Mail : \_\_\_\_\_

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (à Compléter et joindre un Relevé d'Identité Bancaire)

### TITULAIRE DU COMPTE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**B.I.C.** \_\_\_\_\_

**IBAN** \_\_\_\_\_

J'autorise l'établissement teneur de mon compte ( Banque ou CCP ) à effectuer sur ce dernier le **prélèvement mensuel récurrent de \_\_\_\_\_ €** au profit du bénéficiaire. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande.

Date, le ..... Signature :

### NOM ET ADRESSE DE VOTRE BANQUE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### BENEFICIAIRE

#### ENFANCE NEPAL

Association 1901 déclaration n°006202428  
228 C Chemin du Taméyé, 06560 VALBONNE  
Tél. 04.93.12.28.17 - [asso.enfancenepal@gmail.com](mailto:asso.enfancenepal@gmail.com)

**N° ICS : FR26ZZZ478431**